

Paris, le 19 mars 2019

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

## N° 71

Conformément à la décision n° 2010-07 SG modifiée, le recueil des actes administratifs du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est publié sur le site virtuel du Cnam (<http://www.cnam.fr/actes-administratifs/>).

**TABLE DES MATIERES**

**DELIBERATIONS EMANANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SEANCE DU 23 JANVIER 2019)**

- Elections, nominations, désignations : composition du conseil d'administration à compléter (point 1)..... p. 4
- Elections, nominations, désignations : composition du conseil d'administration à compléter (point 1)..... p. 5
- Elections, nominations, désignations : désignation du bureau du conseil d'administration (point 1)..... p. 6
- Elections, nominations, désignations : constitution des sections disciplinaires (point 1)..... p. 7
- Conseil de gestion de la Fondation du Cnam : désignation des membres du collège des représentants du Cnam (point 1)..... p. 9

**DECISIONS EMANANT DE L'ADMINISTRATION GENERALE AU TITRE DE L'ANNEE 2019**

- DECISION n° 2019-17 AG du 25 février 2019 portant modification de la décision n° 17-38 AG du 24 avril 2017 portant délégation de signature du directeur et du secrétaire général de l'équipe pédagogique nationale (EPN) 4 Ingénierie mécanique et matériaux.....p. 11
- DECISION n° 2019-18 AG du 12 mars 2019 portant nomination au sein du conseil de l'Ecole doctorale Abbé-Grégoire.....p. 13
- DECISION du 16 janvier 2019 portant nomination de madame Véronique FAVIER aux fonctions de directrice du laboratoire Procédés et ingénierie en mécanique et matériaux (PIMM).....p. 14

**DELIBERATION EMANANT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
(SEANCE DU 23 JANVIER 2019)**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière  
mercredi 23 janvier 2019

\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

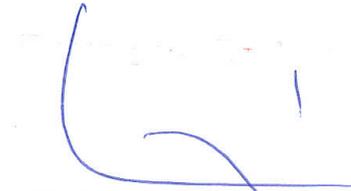
-----

...

1. Elections, nominations, désignations : composition du conseil d'administration à compléter.

Le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 23 janvier 2019, approuve à l'unanimité la désignation, au titre des organisations syndicales des salariés et d'organisations patronales, comme prévu par l'article 9 du décret n°88-413 du 22 avril 1988 modifié du Conservatoire national des arts et métiers, desdites organisations suivantes :

- au titre des organisations syndicales des salariés :
  - la CFDT,
  - la CGT.
- au titre des organisations patronales :
  - la CPME,
  - le MEDEF.

  
Le Directeur général des services  
**Didier BOUQUET**

Fait à Paris, le 11-02-2019  
Le président à titre intérimaire du conseil d'administration  
  
François Germinet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière  
mercredi 23 janvier 2019  
\*\*\*

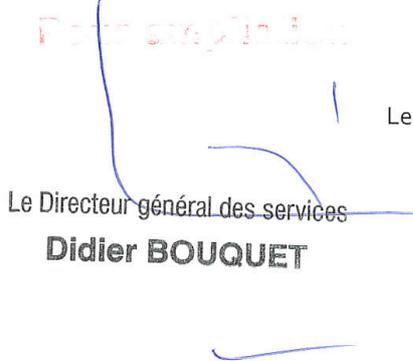
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-----

...

1. Elections, nominations, désignations : composition du conseil d'administration à compléter.

Le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 23 janvier 2019, approuve la désignation à une majorité de 15 voix « pour » de Madame Hélène Tausin au titre de représentante des diplômés du Cnam.

  
  
Le Directeur général des services  
**Didier BOUQUET**

Fait à Paris, le 14.02.2019  
Le président à titre intérimaire du conseil d'administration  
  
François Germinet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière  
mercredi 23 janvier 2019

\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-----

...

**1. Elections, nominations, désignations : désignation du bureau du conseil d'administration.**

Le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 23 janvier 2019, approuve à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour, par 25 voix « pour » et 2 abstentions, la désignation parmi ses membres de :

- Madame Clotilde Ferroud en tant que vice-présidente issue de la catégorie des représentants élus de l'établissement.

Le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 23 janvier 2019, approuve à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour, par 24 voix « pour » et 3 abstentions, la désignation parmi ses membres de :

- Monsieur Jean-Louis Demousseau en tant que vice-président issu de la catégorie des personnalités extérieures.

Le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 23 janvier 2019, approuve à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour, par 16 voix « pour » et 1 « nul », la désignation parmi ses membres de :

- Monsieur Jean-Luc Thomas en tant que secrétaire.

  
Le Directeur général des services  
**Didier BOUQUET**

Fait à Paris, le 11-02-2019

Le président à titre intérimaire du conseil d'administration

  
François Germinet

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance plénière  
mercredi 23 janvier 2019**

\*\*\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

-----

...

**1. Elections, nominations, désignations : constitution des sections disciplinaires**

Le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 23 janvier 2019, constitue ses sections disciplinaires compétentes respectivement pour les enseignants-chercheurs et les enseignants et pour les usagers.

A la majorité absolue des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, sont élus membres de la **section disciplinaire compétente pour les enseignants-chercheurs et les enseignants** :

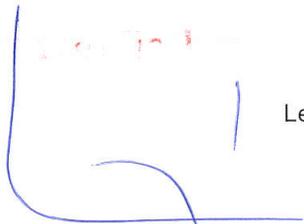
- au titre des professeurs d'université et assimilés :
  - Mme Samira Cherfi (présidente)
  - Mme Ghislaine Chartron
  - M. Gilles Garel (désigné d'office)
  - M. Even Loarer (désigné d'office)
- au titre des maîtres de conférences :
  - Mme Fanny Hauquier
  - Mme Emmanuelle Vignoli
  - M. Jérôme Dupire
  - M. Chouki Zerrouki
- au titre des personnels titulaires exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à un autre corps de fonctionnaires :
  - Mme Emmanuelle Neyrat
  - M. Grégori Novak

A la majorité absolue des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, sont élus membres de la **section disciplinaire compétente pour les usagers** :

- au titre des professeurs d'université et assimilés :
  - Mme Catherine Algani (présidente)
  - M. Jean-Luc Thomas
- au titre des maîtres de conférences :
  - Mme Fanny Hauquier
  - M. Raphaël Fournier S'Niehotta
- au titre des personnels titulaires exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à un autre corps de fonctionnaires :

Mme Emmanuelle Neyrat  
M. Grégori Novak

- au titre des usagers titulaires :  
Mme Sandra De Monchy  
Mme Angélique Renault  
Mme Christine Soulié  
M. Théo Champion (désigné d'office)  
M. Philippe Khan  
M. Brice Martin
- au titre des usagers suppléants :  
Mme Hélène Dubois  
Mme Nathalie Siffre  
Mme Dia Traore  
M. François Adam-Dogon  
M. John Ndengue  
M. Chakib Oudmine

  
  
Le Directeur général des services  
**Didier BOUQUET**

Fait à Paris, le 11.02.2019  
Le président à titre intérimaire du conseil d'administration

  
François Germinet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière  
mercredi 23 janvier 2019

\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-----

...

1. Conseil de gestion de la Fondation du Cnam : désignation des membres du collège des représentants du Cnam.

Par 26 voix « pour » et 2 abstentions, le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 23 janvier 2019, approuve la désignation, sur proposition de Monsieur l'Administrateur général, des trois représentants du Cnam au sein du conseil de gestion de la Fondation du Cnam, tels qu'ils suivent :

- M. Philippe DURANCE, professeur du Cnam
- M. Stéphane LEFEBVRE, directeur de la recherche
- M. Jean-Sébastien Villefort, professeur du Cnam

  
Le Directeur général des services  
**Didier BOUQUET**

Fait à Paris, le 11.02.2019

Le président à titre intérimaire du conseil d'administration

  
François Germinet

**DECISIONS EMANANT DE  
L'ADMINISTRATION GENERALE AU  
TITRE DE L'ANNEE 2019**

**DECISION N° 2019 – 17 AG**  
**portant modification de la décision n° 17 - 38 AG du 24 avril 2017**  
**portant délégation de signature du directeur et du secrétaire général**  
**de l'équipe pédagogique nationale (EPN) 4 Ingénierie Mécanique et Matériaux**

**L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers**

Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers,  
Vu le règlement intérieur du Cnam,  
Vu la décision n°2017 - 38 AG du 24 avril 2017 portant délégation de signature du directeur et du secrétaire général de l'équipe pédagogique nationale (EPN) 4 Ingénierie Mécanique et Matériaux  
Vu la décision n° 2019-0432 DRH, portant nomination de Madame Muriel MESTRE, en qualité de secrétaire générale de l'EPN 04 – Ingénierie Mécanique et Matériaux à compter du 4 mars 2019,

DECIDE :

**Article 1 – Modification de la décision n° 2017-38 AG**

L'article 5 de la décision n° 2017-38 AG du 24 avril 2017 portant délégation de signature au directeur de l'équipe pédagogique nationale (EPN) 4 – Ingénierie Mécanique et Matériaux est abrogé et remplacé par la disposition suivante :

*« Article 5 – Délégation à la secrétaire générale de l'EPN 4 – Ingénierie Mécanique et Matériaux*

*Madame Muriel MESTRE, secrétaire générale de l'équipe pédagogique nationale (EPN) 4 - Ingénierie Mécanique et Matériaux, reçoit délégation à l'effet de signer les actes dans les conditions décrites aux articles 3.1, dans la limite de 25.000 € HT, 3.2 à 3.4 et 4 de la présente décision ».*

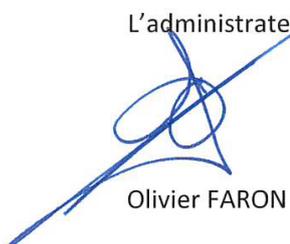
(le reste sans changement)

**Article 2 – Exécution et date d'effet**

Le directeur de l'EPN 4 – Ingénierie Mécanique et Matériaux, le directeur général des services du Cnam et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui prend effet le lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs.

Fait à Paris, le 25 février 2019

L'administrateur général



Olivier FARON

Diffusion :

Madame Muriel MESTRE

Monsieur le directeur général des services

Monsieur le directeur de l'EPN 4

Madame la directrice des affaires financières

Madame la directrice des ressources humaines

DECISION N° 19-18..AG  
portant nomination au sein du conseil  
de l'Ecole doctorale Abbé-Grégoire

L'administrateur général du Cnam,

- VU le décret n°88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers ;
- VU l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, et notamment son article 9;
- VU la délibération du Conseil d'administration en date du 18 octobre 2018 ;
- VU le compte rendu du conseil de l'Ecole doctorale Abbé-Grégoire en date du 19 février 2019 ;

**DECIDE :**

- Article un :** Sont membres du conseil de l'Ecole doctorale Abbé-Grégoire au titre des représentant.e.s des personnels ingénieurs, administratifs ou techniciens d'appui à la recherche, Mesdames Caroline ARNOUX (Fap) et Virginie MOREAU (Lirsa).
- Article deux :** Sont membres du conseil de l'Ecole doctorale Abbé-Grégoire au titre des représentant.e.s des milieux scientifiques et universitaires, Monsieur Hervé DUMEZ (Ecole polytechnique), Madame Christine MUSSELIN (Sciences Po) et Madame Elisabeth TISSIER-DESBORDES (ESCP Europe).
- Article trois :** Sont membres du conseil de l'Ecole doctorale Abbé-Grégoire au titre des représentant.e.s du monde professionnel, Madame Valérie BRUNEL (Kairos Accompagnement et Recherche) et Monsieur Thomas COTTINET (Liberté Living-Lab).
- Article quatre :** Les nominations prennent effet à compter du 20 février 2019 et ce jusqu'au 31 décembre 2023.

Fait à Paris, le 12-03-2019

L'administrateur général,



Olivier FARON



## DECISION DE NOMINATION

Paris, le 16/01/2019

Décision n° 2019-001

Décision CNRS n°

DEC190310INSIS

Décision portant nomination de Mme Véronique FAVIER aux fonctions de directrice du Laboratoire Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux (PIMM).

### **Le Directeur général de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers**

- **Vu** le décret en date du 23 février 2017 portant nomination de Monsieur Laurent CHAMPANEY, en qualité de Directeur Général de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, publié au JORF du 25 février 2017 ;
- **Vu** le décret n° 2012-1223 du 2 novembre 2012 modifié relatif à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers ;

### **L'Administrateur général du Conservatoire National Des Arts et Métiers**

- **Vu** le décret n°88-413 du 22 avril 1988 modifié, relatif au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) ;
- **Vu** le décret du 25 juillet 2013 portant nomination de M. Olivier FARON en qualité d'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers ;

### **Le Président-directeur général du CNRS**

- **Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- **Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre National de la Recherche Scientifique ;
- **Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;
- **Vu** la décision DEC181898DGDS du portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8006 intitulée « Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux » et nommant Mme Véronique FAVIER directrice de cette unité ;
- **Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;
- **Vu** l'accord des partenaires ;

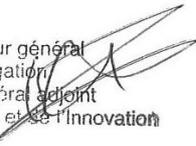
**Décident :**

**Article 1 :** En application de l'article 3 de la convention d'unité UMR 8006, Mme Véronique FAVIER, professeur des universités à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, est nommée directrice du Laboratoire Procédés et Ingénierie en Mécanique et en Matériaux (PIMM) pour une période de 5 ans du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2023.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Le Directeur général de  
l'Ecole Nationale  
Supérieure d'Arts et  
Métiers

Pour le Directeur général  
et par délégation  
Le Directeur général adjoint  
chargé de la Recherche et de l'Innovation



Laurent CHAMPANEY

L'administrateur général  
du Conservatoire National  
des Arts et Métiers


Olivier FARON

Le président – directeur  
général



Antoine PETIT

Ivan IORDANOFF